



BIO CENTRE
(Association régie par la loi du 1er juillet 1901)

ASSOCIATION DE LA
FILIERE BIOLOGIQUE
EN REGION CENTRE
VAL DE LOIRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

www.bio-centre.org du 17 novembre 2022

INSERER LOGO GRAB

L'ensemble des points à l'ordre du jour concernant le GRAB et le CA de Bio Centre, une seule réunion est organisée et un seul compte rendu produit pour les deux instances.

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	COLLEGE	FONCTION	SIGNATURE
BOURGY	Emmanuel	GDAB 36	Producteurs	Titulaire CA	présent
SOULARD	Benjamin	GABEL	Producteurs	Titulaire CA	Représenté par Joël Auger
PESCHARD	David	GABLEC	Producteurs	Titulaire CA	Représenté par Melaine Travers
TROUSLARD	Benjamin	GABOR	Producteurs	Titulaire CA	Représenté par Olivier Chaloche
JOUBERT	Philippe	GABBTO	Producteurs	Suppléant CA	présent
DOIREAU	Philippe	GABB18	Producteurs	Titulaire CA	Présent
DECHENE	Bruno	LAITERIE DE VERNEUIL	Préparateurs	Titulaire CA	présent
GUEROULT	Benoît	ALLAIRE	Préparateurs	Titulaire CA	absent
HARDY	Loïc	BIO CENTRE LOIRE	Préparateurs	Titulaire CA	absent
MAUTOUCHET	Serge	MAUTOUCHET SERGE SMC	Préparateurs	Titulaire CA	présent
PERRET	Cécile	FERME DE LA MOTTE	Préparateurs	Titulaire CA	présent
BOULAI	Paul-Emmanuel	CONFEDERATION PAYSANNE	Institutionnels	Titulaire CA	absent
PRUNIER	Joël	CER France - ALLIANCE Centre	Institutionnels	Titulaire CA	absent
VAURS	Christophe	LA COOPERATION AGRICOLE CVL	Institutionnels	Titulaire CA	absent
LEGRAND	Nicolas	MFR de l'Orléanais	Institutionnels	Titulaire CA	excusé
FOUCAULT	David	TERNAO	Distributeurs	Titulaire CA	absent
GEORGET	Paule	BIOCOOP LA PETITE PRAIRIE	Distributeurs	Titulaire CA	excusée
CHALOCHÉ	Olivier	GABOR	Producteurs	Suppléant CA	présent
PROST	Sébastien	LSDH	Préparateurs	Suppléant CA	absent
VERGER	Benoît	AXÉRÉAL BIO	Préparateurs	Suppléant CA	absent
DECROMBECQUE	Hugues	IDFEL	Institutionnels	Suppléant CA	présent
MORON	Christian	INPACT CENTRE	Institutionnels	Suppléant CA	présent



ASSOCIATION DE LA
FILIERE BIOLOGIQUE
EN REGION CENTRE
VAL DE LOIRE

www.bio-centre.org

Autres adhérents : Jean-François Vincent, Vincent Masset, Mickael Lacey

Salariés : Thomas Prigent, , Edith Lemerrier, Marine Carassai, , Jean-Marie Mazenc, , Vincent Leterrier, Caroline Lebris, Florent Arthur, Mary Monard, Florent Bouillon, Manon Blondelle, Julie Valarcher, Ronald Charrier

Représentation par collège :

Collège	Nombre de voix statutaires	Nombre de voix présentes	Dont Représenté-e-s	Dont ayant donne pouvoir
Producteurs	6	6	3	
Préparateurs	5	3		
Institutionnels	4	2		
Distributeurs	2	0		
Total	18	9	3	0

Au total, 8 administrateurs titulaires sur 16 étant présents ou représentés, le conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.

Thomas PRIGENT rappelle l'ordre du jour

HORAIRE	SUJET
9h30	Point formation
10h30	Présentation budget
12h15	Déjeuner sur place
13h30	Plan d'action 2023
13h30	Futurs Bio, installation, post installation
14h00	Territoires et RHD
14h30	Carbone
15h00	Biodiversité
15h30	Label FNAB
15h00	Présentation de la méthodologie et du planning d'élaboration du plan d'action 2023
15H30	Aval et Elevage
16h00	Communication



ASSOCIATION DE LA
FILIERE BIOLOGIQUE
EN REGION CENTRE
VAL DE LOIRE

www.bio-centre.org

1/ Formation

Olivia Bachevillier rappelle les tenants de la situation (voir présentation ci jointe) :

Seuls les GABBTO et GABOR qui sont organismes de formation peuvent désormais intervenir dans le cadre des formations portées par Bio Centre. Pour les autres GAB une solution transitoire a été mise en place consistant à faire un contrat de travail Bio Centre ponctuel pour les salariés GAB intervenant en formation.

Il faut donc trouver une solution pour la suite de la mise en œuvre et du développement des formations du réseau. Les administrateurs s'accordent pour considérer que la multiplication des obligations administratives liées au statut d'organisme de formation au sein de chacune des 8 structures est inenvisageable compte tenu de la charge de travail administrative (déjà importante par ailleurs) et des risques juridiques (contrôles de la Dreets CVL qui est particulièrement rigoureuse en la matière) que cela générerait.

L'hypothèse de l'embauche de l'ensemble des salariés du réseau régional au sein de Bio Centre est posée. L'ensemble des GAB expriment leur position. Une majorité d'avis des administrateurs et des salariés est favorable à l'exploitation de cette piste. Cela permettrait de dégager du temps utile au développement du réseau en mutualisant certaines tâches à l'échelle régionale et cela pas uniquement sur le sujet de la formation (gestion RH, gestion comptable, outils informatiques...). Il est rappelé que cette hypothèse avait déjà été envisagée à l'issue des travaux menés dans le cadre du DLA il y a quelques années. Néanmoins des réserves sont également exprimées par plusieurs administrateurs concernant le risque de perte de contrôle des GAB sur leur salariés et les risques d'un éloignement des territoires et des adhérents. De nombreuses démarches de mutualisation ont été initiées par les agriculteurs dans le passé (coopératives), et elles ont trop souvent abouti à une perte de contrôle des fondateurs et une déconnection des valeurs qui les avaient portées. Il faut donc être particulièrement vigilant sur ce point.

Le GRAB et le Conseil d'Administration valident la mise en place d'un groupe de travail pour aller vers un regroupement des salariés au sein de l'association Bio Centre. Ce groupe de travail devra d'une part recenser l'ensemble des sujets qui pourront faire l'objet d'une mutualisation et prévoir leur organisation. D'autre part, il devra définir une organisation de gouvernance qui garantira la préservation du lien avec les administrateurs et les adhérents des GAB et évitera les risques d'éloignement et de dévitalisation.

Le calendrier de travail de ce groupe portera sur l'année 2023 pour une mise en œuvre en 2024, pendant l'année à venir, le système transitoire (embauche ponctuelle des salariés GAB intervenant en formation par Bio Centre) est maintenu.



ASSOCIATION DE LA
FILIERE BIOLOGIQUE
EN REGION CENTRE
VAL DE LOIRE

www.bio-centre.org

Financement Région et Cap filière

Thomas rappelle la structuration du financement du réseau par la Région (Cf présentation jointe au compte rendu) et les enjeux à venir sur la réforme souhaitée par la Région. Cette réforme aura lieu en 2023 et celle-ci sera donc déterminante, il est important que le réseau soit mobilisé sur ce sujet dès le début de l'année.

Les administrateurs se positionnent sur les points suivants :

Demander à la Région de tenir son rôle dans la conduite des Cap filières en reprenant la main en leur sein pour garantir une prise en compte de l'ensemble des actions notamment de celles de l'AB.

Recenser, de manière transversale à l'ensemble des Cap, l'ensemble des actions que nous souhaitons porter dans ce cadre et transmettre au Conseil Régional ce recensement pour s'assurer qu'il en a une pleine connaissance et garantir leur inclusion dans chacun des futurs CAP.

Positionner Bio Centre comme pilote et animateur des actions concernant l'AB

Poursuivre, au sein du réseau, la mobilisation des administrateurs et des salariés pour garantir leur présence au sein des cofil en prenant soin de préparer ces réunions en amont pour y être les plus efficaces possibles.

Présentation du budget 2023

Le budget prévisionnel du réseau pour 2023 prévoit à ce stade 1 913 000 € de charges et 1 868 465 € de ressources soit un déficit de 44 854 € pour l'ensemble du réseau.

Chaque structure du réseau fait un point sur sa situation financière et les perspectives pour l'année à venir.

Par ailleurs un certain nombre de projets sont attendus pour l'année à venir :

Certains portés par Bio Centre

- Accompagnement post installation (Région Centre)
- Nouveaux Cap filières
- Projet Oeno Viti avec la CAB Pays de la Loire

D'autres portés par les GAB :

- Soutien financier FNAB pour l'accompagnement aux diag bio diversité dans le cadre la mise en place du Label



ASSOCIATION DE LA
FILÈRE BIOLOGIQUE
EN RÉGION CENTRE
VAL DE LOIRE

www.bio-centre.org

- Contrats enjeux territoriaux eau et projet compensation agricole, GIEE

Compte tenu de ces financements supplémentaires attendus en cours d'année, il n'y a pas d'inquiétude particulière sur l'équilibre de l'exercice 2023.

Par ailleurs le Gabb 18, Bio Berry et le Gabel questionnent la répartition actuelle des subventions d'animation Région et Draaf au sein du réseau. Cette répartition a différentes explications mais il semble aujourd'hui nécessaire de la revisiter.

Par ailleurs, le portage par Bio Centre de l'ensemble des salarié-e-s du réseau répondrait à cette question puisqu'il pourrait alors y avoir un seul budget pour l'ensemble du réseau.

La commission Finance se réunira le 2 décembre à Blois et permettra de faire le point sur la situation de chacune des structures, de statuer sur les créations de postes potentielles en 2023 et de prendre une décision concernant la revalorisation des salaires au sein du réseau au regard notamment du contexte inflationniste

Plan d'action 2023

Post installation :

La construction d'une offre de service sur ce sujet a été initiée avec d'autres partenaires (Inpact et Afocg), nous attendons la publication du cadre d'intervention par la Région dans les prochaines semaines (mois ?) pour nous positionner.

RHD :

Manon Blondelle présente l'offre de service de Bio Centre en la matière.

L'importance des PAT comme instance de promotion et de diffusion de cette offre est soulignée, tout comme l'intérêt de refaire un point avec INPACT Centre qui suit l'animation des PAT pour le compte de la Région.

Une vigilance est à garder dans le déploiement de l'offre de service de Bio Centre sur l'articulation avec les autres acteurs déjà présents sur ce registre dans certains territoires (CF Civam et CPIE dans la Brenne).

Le développement de cette activité dans les prochaines années pourra viser des axes supplémentaires :

- La sensibilisation des convives
- Les interventions pédagogiques dans le cadre scolaire
- La sensibilisation et la formation des élus à la loi Egalim
- L'intervention dans le cadre de la restauration privée



ASSOCIATION DE LA
FILIERE BIOLOGIQUE
EN REGION CENTRE
VAL DE LOIRE

www.bio-centre.org

Ce qui nécessiterait la création d'un troisième poste au sein du pôle RHD

Les discussions sur ce sujet mettent par ailleurs en évidence la nécessité de communiquer, y compris en interne au Réseau sur le fait l'intégration du Bio dans la cuisine collective et domestique est possible à coût quasi constant en s'appuyant sur la nature des approvisionnements et la transformation des produits bruts.

Un document de démonstration/argumentation sur ce point sera proposé au réseau dans les mois à venir.

Carbone

En conclusion des échanges sur ce sujet sont retenus et validés les points suivants :

En l'état actuel du cadre légal du marché du carbone, au-delà des questions éthiques que peuvent poser le fonctionnement de ce dernier, il n'y a pas de possibilité de rémunération pour les agriculteurs AB compte tenu de leur niveau déjà faible d'émissions de GES. En revanche le marché carbone reste un levier financier intéressant pour accompagner des conversions lorsque celles-ci peuvent générer des économies significatives d'émission.

Les administrateurs affirment la nécessité de développer des démarches permettant de démontrer la moindre émissivité de l'AB afin de faire reconnaître et rémunérer ce service environnemental par les pouvoirs publics. Dans ce but les administrateurs valident :

La poursuite des travaux entamés par le groupe de travail Carbone Bio Centre pour répondre à l'appel à projet de l'ADEME (voir présentation jointe). Ce projet se base sur l'outil ACCT qui permet la comparaison entre types de cultures et entre conventionnel et bio. L'utilisation d'outil labellisés Bas Carbone n'est pas aujourd'hui abordable compte du coût prohibitif à notre échelle de leur utilisation

La sollicitation des réseaux nationaux FNAB, Synabio et Synadis pour le financement de l'utilisation des outils bas carbone pour renforcer la reconnaissance des services environnementaux rendus par la Bio en matière de lutte contre le changement climatique.



ASSOCIATION DE LA
FILIERE BIOLOGIQUE
EN REGION CENTRE
VAL DE LOIRE

www.bio-centre.org

Biodiversité

Les campagnes menées par Betty Verneau lors des deux dernières années auront permis de réaliser 80 diagnostics Bio diversité sur les fermes AB de la Région et de consolider la démonstration de la supériorité des fermes AB en matière de Bio Diversité. L'appel à projet de la Région qui a permis de financer ces campagnes n'étant pas renouvelé, le contrat de Betty va prendre fin. Afin de préserver les compétences acquises au sein du réseau, il est proposé d'intégrer au plan d'action 2023 de Caroline Lebris, chargée de mission expérimentation maraîchage, 25 jours pour d'assurer le suivi et la référence du sujet Biodiversité.

Les administrateurs valident l'intégration de la référence biodiversité au poste de Caroline Le Bris et rappellent la nécessité de poursuivre et d'amplifier la communication concernant les résultats obtenus sur l'intérêt de l'AB en matière de Biodiversité. Un support de restitution et d'argumentation issu des travaux réalisés sera produit et diffusé en communication interne et externe en 2023.

Christian Moron souligne l'importance de travailler en direction des associations naturalistes qui n'ont sans doute pas complètement mesuré à ce jour la plus-value de l'AB pour la biodiversité. Il est prêt à travailler en ce sens avec les salariés du Réseau.

Label FNAB

Emmanuel Bourgy indique que les discussions sont avancées et vont déboucher assez rapidement sur une contractualisation entre la FNAB et au moins 4 OC.

Olivier Chaloché indique pour sa part que le financement d'une centaine d'accompagnement à l'auto diagnostic de la brique biodiversité va être financée par la FNAB.

Le point de blocage concernant la taille maximum des parcelles en grande culture au sein du cahier des charges biodiversité du label est rappelé.

Les administrateurs s'accordent sur la nécessité de poursuivre les remontées vers la FNAB concernant ce point qui est pénalisant voire rédhibitoire pour un certain nombre d'agriculteurs dans l'accès à la labellisation.

Aval et Elevage

Olivia Bachevillier présente l'état des lieux et les axes prévus sur ces deux sujets en 2023



ASSOCIATION DE LA
FILIERE BIOLOGIQUE
EN REGION CENTRE
VAL DE LOIRE

Pour l'aval, l'enjeu principal est d'accélérer la structuration des filières pour améliorer l'autonomie de la filière régionale bio. L'objectif est de pouvoir mieux et plus transformer la production bio sur notre territoire régional.

Les administrateurs ré affirment leur volonté de développer les actions dans ces domaines en créant un poste supplémentaire dans chacun d'entre eux.

Plusieurs pistes de financement sont recensées et notamment le fond avenir bio de l'Agence Bio, les GIEE en matière d'élevage

Les administrateurs valident la création d'un groupe de travail intégrant les 4 GAB concernés par l'élevage (18, 36, 37 et 41) pour structurer la stratégie et la recherche de financement sur ce sujet

Communication

Thomas Prigent présente l'état des lieux concernant les activités de communication au sein du réseau (voir présentation ci jointe) et une trame de travail pour une ré actualisation de la stratégie de communication du réseau par la stratégie communication.

Compte tenu du caractère prioritaire du sujet de la communication dans le contexte actuel, les administrateurs approuvent l'ajout au budget prévisionnel 2023 d'un poste à temps plein de chargé de communication commission communication à programmer

Emmanuel BOURGY Vice Président

A Orléans le 18/01/2023

